



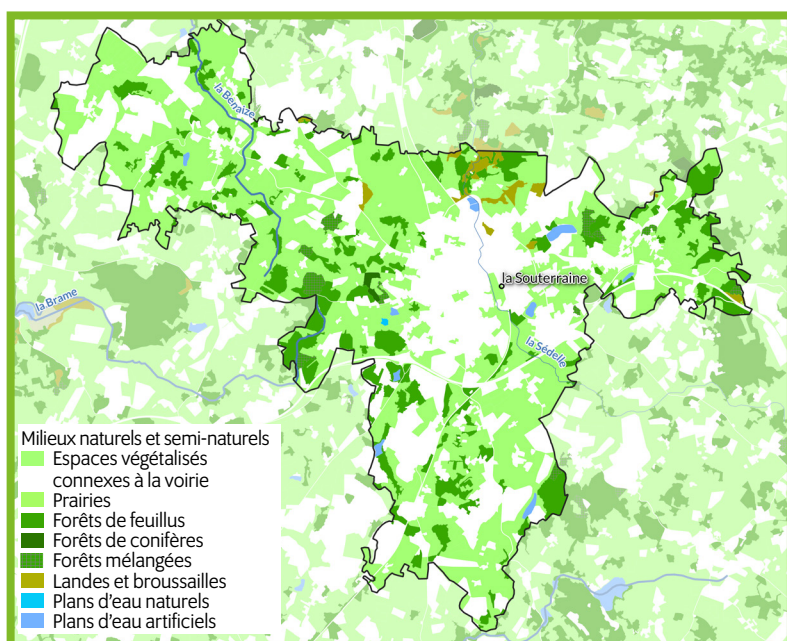
PORTRAIT DE TERRITOIRE

Commune de
La Souterraine

Département

23

Carte d'identité de la collectivité



© Commune de La Souterraine

Superficie du territoire : 36,85 km²

Nombre d'habitants : 5 196

Communauté de communes du Pays Sostranien

Espaces protégés :

→ 3 sites gérés par le Conservatoire d'espaces naturels : Zone humide et étang du Cheix et de Bridiers, Site de la Chapuisette, Zones humides de la Prade

Politique « biodiversité » du territoire

La municipalité, déjà engagée dans l'Agenda 21, mène un important programme écologique dont les actions ci-après sont engagées et amenées à s'étendre durant les 3 prochaines années. L'action politique est notamment soumise à l'adoption d'une charte écoresponsable votée unanimement en conseil municipal afin de veiller à la qualité écologique des projets par le biais d'une vingtaine de critères. Cette charte a été déclinée en guide écoresponsable à destination des services pour veiller à ses applications directes sur le terrain.

Par ailleurs, des mesures importantes ont été mises en place comme l'extinction de l'éclairage public et dont nous observons les effets à divers niveaux (social, écologique et économique) pour définir l'amplitude d'obscurité dans les années à venir. Le zéro-phyto sur nos espaces végétalisés, le plan de gestion différenciée des espaces verts, l'élargissement des parcelles en fauche tardive, la gestion de nos milieux (zones humides notamment) avec le CEN, sont autant d'actions engagées qui nous amèneront à renforcer nos actions dans un avenir proche.

D'importants travaux sont, par ailleurs, menés sur les économies d'eau, le lavage écologique des sols et la gestion des déchets sur les ERP (Etablissements recevant du public).

Après avoir été retenue par l'OFB, la ville a également élaboré son Atlas de la Biodiversité Communale, programme phare de préservation de la biodiversité et d'éducation à la protection des milieux et espèces.



© Commune de La Souterraine



© Commune de La Souterraine

Plan d'actions TEN

La commune de la Souterraine a été reconnue pour les actions suivantes :

→ **Implantation / restauration de haies vives en zone urbaine**

Objectif : retrouver des haies plurispécifiques fonctionnelles et mieux intégrées à leur environnement.

→ **Restauration du Rhin au niveau de la zone humide du Puycharraud**

Objectif : améliorer la continuité hydrologique et écologique du Rhin, retrouver son rôle de zone tampon.

→ **Réactivation des mares**

Objectif : restaurer les fonctionnalités écologiques de mares aujourd'hui envasées.

→ **Actions pédagogiques de l'ABC**

Objectif : sensibiliser les habitants aux enjeux de la biodiversité communale.

→ **Revégétalisation des cours d'écoles**

Objectif : créer des îlots de fraîcheur.

→ **Renaturation de la zone humide du Cheix**

Objectif : définir les critères d'acquisition et de gestion des parcelles réservoirs de biodiversité.

→ **Renaturation du ruisseau du Rhin**

Objectifs : suivre l'état des mares publiques et adapter leur gestion si besoin ; améliorer la fonctionnalité de la trame bleue.

→ **Renaturation de la zone humide et aménagement fossés des canards**

Objectifs : concilier espace de biodiversité et fréquentation des habitants.



© Commune de La Souterraine

Contact TEN



LA SOUTERRAINE
ENGAGÉE PAR NATURE

Yannick FILLOUX

Coordinateur ABC

Mairie de La Souterraine

1, rue de l'Hermitage BP 5 - 23300 LA SOUTERRAINE

abc@la-souterraine.fr

Une action réalisée par l'ARB NA, dans le cadre de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité.

Avec le soutien financier de :

